

Pour des questions ou des informations complémentaires, vous pouvez nous contacter :

- par e-mail:  
anneleen.bruylant@belspo.be
- par téléphone : 02/238 35 29  
(Anneleen Bruylant)

# **Enquête européenne sur l'Innovation 2017**

**Période de référence 2014-2016**

votre référence :

### Pourquoi ?

- Parce que la Région Bruxelles Capitale se base sur ces statistiques pour mieux faire concorder sa politique d'innovation aux évolutions réelles du monde de l'entreprise.
- Aussi pour les PME ! Vu que vous représentez une grande partie de l'économie, il est important de mieux comprendre vos besoins.
- Aussi si votre entreprise effectue uniquement de la recherche contractuelle pour des tiers, car beaucoup de nouvelles connaissances et potentialités sont aussi créées de cette manière.

Toutes les entreprises sont concernées par cette enquête.

En cas de doute, si vous croyez ne pas être concernés par ce questionnaire, contactez-nous :  
anneleen.bruylant@belspo.be  
02/238.35.29

### Comment remplir ?

#### PAR INTERNET

#### OU

#### PAR COURIER

- **De préférence !**
- Vous pouvez vous connecter plusieurs fois et corriger et/ou compléter les réponses déjà encodées.
- Vous pouvez vous connecter sur notre site web sécurisé avec vos codes d'accès spécifiques ci-dessous.

<https://www.belspo.be/stat/cis2017/loginfr.asp>

nom d'utilisateur :

mot de passe :

- Vous pouvez renvoyer le questionnaire complété **gratuitement** au moyen de l'enveloppe ci-jointe.

BELSPO  
Anneleen Bruylant  
Avenue Louise, 231  
1050 Bruxelles

### Autorité

- Tous les États-membres de l'Union européenne ont l'obligation de fournir leurs données à la Commission européenne concernant les activités d'innovation des entreprises du pays (règlement EC 995/2012).
- Pour Bruxelles, cette enquête est organisée par la politique scientifique fédérale (Belspo).

### Confidentialité

- Les réponses à ce questionnaire sont traitées de manière **strictement confidentielle**.
- Les données récoltées seront uniquement utilisées à des fins statistiques pour la création d'indicateurs et pour de la recherche scientifique concernant le système d'innovation à Bruxelles. Le secret statistique est d'application : aucune statistique permettant d'obtenir des informations individuelles ne sera publiée.

#### Pour des remarques et des questions, vous pouvez nous contacter :

- par e-mail : [anneleen.bruylant@belspo.be](mailto:anneleen.bruylant@belspo.be)
- par téléphone : 02/238.35.29 (Anneleen Bruylant)

## Partie 1 - Données administratives

### Coordonnées de l'entreprise

 corrections éventuelles

numéro d'entreprise :	
adresse :	
tél. :	
e-mail :	
site web :	
activité principale	
code NACE-Bel :	
description :	

#### remarque

- L'**activité principale** est l'activité économique qui génère la plus grande part du chiffre d'affaires (ou de la valeur ajoutée) de votre entreprise.
- pour plus de détails, visitez: <http://www.ecoom.be/nacebel>



#### important

- Veuillez limiter vos réponses à votre entreprise seule, identifiée sur base de votre numéro d'entreprise ci-dessus.

### Qui est la personne la plus à même de remplir ce questionnaire ou de le rediriger dans l'entreprise ?

 corrections éventuelles

Mme/M. :	
prénom :	
nom :	
fonction :	
tél. :	
e-mail :	

Vous trouverez la **version électronique de ce questionnaire** sur notre site web sécurisé :

<https://www.belspo.be/stat/cis2017/loginfr.asp>

nom d'utilisateur :

mot de passe :

## Partie 2 – Nouveaux produits et services

### définition

Quand votre entreprise lance sur son marché **un produit ou un service nouveau** ou **sensiblement améliorés** quant à leurs caractéristiques, leurs potentialités, leur convivialité, leurs composants, etc., il s'agit d'une **innovation de produit ou de service**.

- les innovations de produit ou de service (créations ou améliorations) **doivent être une nouveauté pour votre entreprise**, mais **ne doivent pas nécessairement être une nouveauté par rapport à l'offre de vos concurrents**.
- les innovations de produit ou de service peuvent avoir été développées à l'origine par votre entreprise ou bien par d'autres entreprises ou organismes.
- pour des exemples concrets d'innovations de produit ou de service : [www.belspo.be/stat/inno\\_info/fr](http://www.belspo.be/stat/inno_info/fr)

### 1. Que votre entreprise a-t-elle commercialisé dans la période 2014-2016 ?

plusieurs options sont possibles

a. des **produits** nouveaux ou sensiblement améliorés .....

#### ceci n'inclut pas :

- la **revente pure** de produits nouveaux qui ont été achetés ou repris d'une autre entreprise, **sauf** s'il s'agit d'une nouvelle gamme entière de produits
- les changements purement esthétiques

b. des **services** nouveaux ou sensiblement améliorés .....

c. aucune des réponses ci-dessus .....

► [passez à la partie 3](#)

### 2. Qui a développé les produits ou services nouveaux ou sensiblement améliorés que vous avez commercialisés dans la période 2014-2016 ?

plusieurs options sont possibles

produit	service
---------	---------

a. votre entreprise **seule** .....  .....

b. votre entreprise **conjointement** avec d'autres entreprises (dans le groupe ou en dehors) ou organismes (publics ou privés) .....  .....

c. votre entreprise, en adaptant ou en modifiant des produits ou services **développés à l'origine par d'autres** entreprises (dans le groupe ou en dehors) ou organismes (publics ou privés) .....  .....

d. **d'autres** entreprises (dans le groupe ou en dehors) ou organismes (publics ou privés) principalement.....  .....

**3. Comment décririez-vous vos produits ou services nouveaux ou sensiblement améliorés de la période 2014-2016 ?**

oui	non
-----	-----

- a. certains sont des nouveautés par rapport à l'offre de vos concurrents.....  .....
- b. certains sont seulement des nouveautés dans l'offre de votre entreprise (vos concurrents les proposaient déjà) .....  .....

**3.1. En 2016, quelle part de votre chiffre d'affaires total provenait de chacun des groupes de produits et services suivants ?**

Une estimation raisonnable peut suffire
---

- a. produits ou services **nouveaux même par rapport à l'offre de vos concurrents** ..... environ    %
- b. produits ou services **nouveaux dans l'offre de votre entreprise** mais déjà proposés par vos concurrents ..... environ    %
- c. produits ou services **existants** qui ont été **sensiblement améliorés ou modifiés** ..... environ    %
- d. reste : produits ou services inchangés ou modifiés seulement de manière marginale ..... environ    %

chiffre d'affaires total en 2016.....	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> %
---------------------------------------	--

**4. À votre connaissance, un de vos produits ou services nouveaux ou sensiblement améliorés de la période 2014-2016 était-il une première mondiale ?**

- a. non .....
- b. oui .....
- c. je ne sais pas/nous ne savons pas .....

## Partie 3 – Nouveaux procédés et méthodes

### définition

Quand votre entreprise utilise un procédé de production, une méthode de distribution ou une activité de soutien **nouveaux ou sensiblement améliorés**, il s'agit d'une **innovation de procédé**.

- Les innovations de procédé doivent être **nouvelles pour votre entreprise**, mais peuvent être **déjà utilisées dans votre secteur**.
- les innovations de procédé peuvent avoir été développées à l'origine par votre entreprise ou bien par d'autres entreprises ou organismes.
- Pour des exemples concrets d'innovations de procédé : [www.belspo.be/stat/inno\\_info/fr](http://www.belspo.be/stat/inno_info/fr)

### 5. Que votre entreprise a-t-elle mis en fonctionnement dans la période 2014-2016 ?

Plusieurs options sont possibles

- a. des méthodes nouvelles ou sensiblement améliorées pour la **fabrication** des produits ou services.....
- b. des méthodes nouvelles ou sensiblement améliorées pour la **logistique**, la **livraison** ou la **distribution** de vos matières premières, de vos produits ou de vos services.....
- c. des **activités de soutien** nouvelles ou sensiblement améliorées, *p. ex.* un nouveau système de comptabilité ou de facturation, un nouveau logiciel de planification, etc. ....
- d. aucune des réponses ci-dessus .....  ► passez à la **partie 4**

### 6. Qui a développé les procédés ou méthodes nouveaux ou sensiblement améliorés que vous avez mis en fonctionnement dans la période 2014-2016 ?

Plusieurs options sont possibles

- a. votre entreprise **seule** .....
- b. votre entreprise **conjointement** avec d'autres entreprises (dans le groupe ou en dehors) ou organismes (publics ou privés) .....
- c. votre entreprise, en adaptant ou en modifiant des produits, services ou procédés **développés à l'origine par d'autres** entreprises (dans le groupe ou en dehors) ou organismes (publics ou privés) .....
- d. d'**autres** entreprises (dans le groupe ou en dehors) ou organismes (publics ou privés) principalement.....

### 7. Est-ce que les procédés ou méthodes nouveaux ou sensiblement améliorés que votre entreprise a mis en fonctionnement dans la période 2014-2016 ont déjà engendré une diminution des coûts ?

non .....

oui .....

**Partie 4 – Activités en cours ou abandonnées visant les nouveaux produits, services, procédés ou méthodes**

8. Votre entreprise fait-elle de la recherche contractuelle pour des tiers (*p. ex.* tests cliniques, phases 1, 2 ou 3) ?
- non .....
- oui .....
9. Dans la période 2014-2016, votre entreprise a-t-elle eu des activités qui n'ont pas abouti à un nouveau produit, service ou procédé parce que ces activités ont été abandonnées ou suspendues ?
- non .....
- oui .....
10. Dans la période 2014-2016, votre entreprise a-t-elle eu des activités qui n'ont pas encore abouti à un nouveau produit, service ou procédé parce que ces activités étaient toujours en cours fin 2016 ?
- non .....
- oui .....

## Partie 5 – Activités et dépenses pour les nouveaux produits, services, procédés ou méthodes

### 11. Quelles activités liées aux produits, services ou procédés nouveaux ou sensiblement améliorés votre entreprise a-t-elle effectuées dans la période 2014-2016 ?

a. activités de recherche et développement (R&D) effectuées en interne .....  oui .....  non

**y compris**

- pour créer ou améliorer des produits ou services
- pour une utilisation au sein du groupe
- la recherche contractuelle réalisée pour des tiers (*p. ex.* tests cliniques, phases 1, 2 ou 3)

Pour plus d'informations, définitions et exemples :

[www.belspo.be/stat/inno\\_info/fr](http://www.belspo.be/stat/inno_info/fr)

Si oui,

- i. permanentes (votre entreprise a du personnel de R&D permanent) .....
- ii. occasionnelles (uniquement quand c'est nécessaire) .....

b. R&D sous-traitée : activités de R&D effectuées par d'autres entreprises (dans le groupe ou en dehors) ou organismes (publics ou privés) et acquises par votre entreprise .....  .....

c. acquisition de machines, équipements, logiciels ou bâtiments liée aux produits, services ou procédés nouveaux ou sensiblement améliorés .....  .....

d. acquisition de connaissances existantes, de brevets et inventions non brevetées liée aux produits, services ou procédés nouveaux ou sensiblement améliorés .....  .....

e. formation de votre personnel en interne ou en externe, liée spécifiquement au développement et/ou à la mise en fonctionnement des produits, services ou procédés nouveaux ou sensiblement améliorés .....  .....

f. étude de marché et/ou publicité lors du lancement des produits, services ou procédés nouveaux ou sensiblement améliorés .....  .....

g. design : activités visant à concevoir ou modifier la forme ou l'apparence des produits ou services nouveaux ou sensiblement améliorés .....  .....

h. autres activités en interne ou sous-traitées liées aux produits, services ou procédés nouveaux ou sensiblement améliorés, *p. ex.* études de faisabilité, tests, développement de logiciels, activités d'ingénierie, etc .....  .....



**12. Quelles étaient les dépenses brutes en 2016 pour les activités suivantes ?***pour référence*

- Suivant la dernière enquête R&D, nous disposons des montants suivants de dépenses de R&D pour 2015 :
  - Vos dépenses de R&D interne en 2015 : € \_\_\_\_
  - Vos dépenses de R&D sous-traitée en 2015 : € \_\_\_\_

une estimation raisonnable peut suffire

aucune

a. activités de recherche et développement (R&D) effectuées en interne. € .000.... *ceci inclut*

- **coûts salariaux bruts** du personnel propre de R&D, même si ce personnel est employé chez vous et travaille effectivement ailleurs, p. ex. comme consultant dans d'autres entreprises (dans le groupe ou en dehors), quelle que soit la source de financement
- **coûts des consultants** d'autres entreprises (dans le groupe ou en dehors) ou **indépendants** qui collaboraient sous la direction de votre entreprise à vos activités de R&D réalisées en interne
- **autres dépenses de fonctionnement** liées aux activités de R&D, y compris les frais généraux directement imputables à la R&D, p. ex. pour l'entretien, la sécurité, les ressources humaines, la comptabilité et les services informatiques
- **investissements**, p. ex. terrains, bâtiments, équipements, logiciels, etc. pour les activités de R&D, sans amortissements

b. R&D sous-traitée : activités de R&D effectuées par d'autres entreprises (dans le groupe ou en dehors) ou organismes et acquises par votre entreprise..... € .000.... c. acquisition de machines, équipements, logiciels ou bâtiments liée aux produits, services ou procédés nouveaux ou sensiblement améliorés ..... € .000.... d. acquisition de connaissances existantes, de brevets et inventions non brevetées liée aux produits, services ou procédés nouveaux ou sensiblement améliorés..... € .000.... e. formation de votre personnel en interne ou en externe, liée spécifiquement au développement et/ou à la mise en fonctionnement des produits, services ou procédés nouveaux ou sensiblement améliorés..... € .000.... f. étude de marché et/ou publicité lors du lancement des produits, services ou procédés nouveaux ou sensiblement améliorés ..... € .000.... g. design : activités visant à concevoir ou à modifier la forme ou l'apparence des produits ou services nouveaux ou sensiblement améliorés ..... € .000.... h. autres activités en interne ou sous-traitées liées aux produits, services ou procédés nouveaux ou sensiblement améliorés, p. ex. études de faisabilité, tests, développement de logiciels, activités d'ingénierie, etc. .... € .000.... **dépenses brutes totales pour les activités liées aux produits, services ou procédés nouveaux ou sensiblement améliorés** .....€ .000....

votre référence :

### 13. Combien de travailleurs étaient impliqués dans vos activités de R&D effectuées en interne en 2016 ?

**pour référence**

- Suivant la dernière enquête R&D, nous disposons des données suivantes pour 2015 :
  - Dirigeants, propriétaires et personnel propre impliqué dans les activités de R&D effectuées en interne, en 2015 : \_\_\_ personnes & \_\_\_ ETP
  - Consultants d'autres entreprises ou indépendants qui collaborent sous la direction de votre entreprise à vos activités de R&D effectuées en interne, en 2015 : \_\_\_ personnes & \_\_\_ ETP

une estimation raisonnable peut suffire

en personnes physiques	en équivalents temps plein	aucun
------------------------	----------------------------	-------

- a. dirigeants, propriétaires et personnel **propre** qui collaboreraient à vos activités de R&D effectuées en interne en 2016.....  personnes.....  ETP
- b. **consultants** d'autres entreprises (dans le groupe ou en dehors), **freelances ou indépendants** qui collaboraient sous la direction de votre entreprise à vos activités de R&D effectuées en interne en 2016 .....  personnes .....  ETP

### 14. Dans la période 2014-2016, votre entreprise a-t-elle fait de la recherche et développement (R&D) dans les domaines technologiques suivants ?

plusieurs options sont possibles

- a. biotechnologie.....
- b. nanotechnologie.....
- c. aucune des réponses ci-dessus.....

## Partie 6 – Collaborations et aides publiques liés aux nouveaux produits, procédés ou méthodes

### 15. Votre entreprise a-t-elle activement collaboré avec d'autres entreprises ou organismes pour vos produits, services ou procédés nouveaux ou sensiblement améliorés ?

*ceci n'inclut pas*

- les sous-traitances pures de tâches sans collaboration active
- l'application pure des demandes des clients

non .....  ► passez à la question 17

oui .....

#### 15.1. Avec quels partenaires votre entreprise a-t-elle activement collaboré pour vos produits, services ou procédés nouveaux ou sensiblement améliorés ?

plusieurs options sont possibles

	Belgique	reste de l'Europe	reste du monde
a. autres entreprises dans votre groupe .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. fournisseurs (p. ex. d'équipements, matières premières, composants, logiciels, etc.) .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. clients du secteur privé.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. clients du secteur public.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. concurrents ou autres entreprises de votre secteur .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f. consultants et laboratoires commerciaux.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g. universités ou hautes écoles .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
h. organismes publics ou centres de recherche publics (p. ex. ONDRAF, AFSCA, CRA-W, ISSEP, etc.).....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i. centres de recherche privés (dont les centres de recherche agréés) .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### 16. Dans la période 2014-2016, votre entreprise a-t-elle reçu une aide publique financière pour le développement de produits, services ou procédés nouveaux ou sensiblement améliorés, ou bien pour votre R&D, de la part des autorités suivantes ?

plusieurs options sont possibles

a. autorités régionales ou communautaires	
i. via la Région bruxelloise (Innoviris, etc.).....	<input type="checkbox"/>
ii. via la Région wallonne (SPW (DGO 6), etc.) .....	<input type="checkbox"/>
iii. autres (Région flamande ou Communautés) .....	<input type="checkbox"/>
b. autorité fédérale	
i. dispense partielle de précompte professionnel pour le personnel de R&D (via Belspo).....	<input type="checkbox"/>
ii. crédit d'impôt ou déduction fiscale pour les investissements en R&D.....	<input type="checkbox"/>
iii. déduction fiscale pour les revenus de brevets.....	<input type="checkbox"/>
iv. autres.....	<input type="checkbox"/>
c. Union européenne (UE)	
i. via le septième programme-cadre de recherche et de développement technologique de l'UE (FP7) .....	<input type="checkbox"/>
ii. via Horizon 2020 de l'UE.....	<input type="checkbox"/>
iii. autres.....	<input type="checkbox"/>
d. aucune des réponses ci-dessus .....	<input type="checkbox"/> ► passez à la partie 7

votre référence :

**17. L'aide publique reçue (ou une partie de celle-ci) était-elle destinée à des activités pour lesquelles votre entreprise était impliquée dans un partenariat ?**

plusieurs options sont possibles

- a. non.....
- b. oui, dans un partenariat avec une université, haute école ou centre de recherche public ou privé (dont les centres de recherche agréés) .....
- c. oui, dans un autre partenariat.....

**Partie 7 – Facteurs entravant vos activités liées aux nouveaux produits, services, procédés ou méthodes**

**18. Dans quelle mesure les facteurs suivants ont-ils entravé vos activités liées aux produits, services ou procédés nouveaux ou sensiblement améliorés de la période 2014-2016 ?**

degré d'importance

élevé    moyen    faible    nul

- a. manque de moyens financiers dans l'entreprise ou le groupe .....  .....  .....  .....
- b. manque de moyens financiers externes .....  .....  .....  .....
- c. coûts trop élevés .....  .....  .....  .....
- d. manque de personnel qualifié.....  .....  .....  .....
- e. autres priorités dans l'entreprise .....  .....  .....  .....
- f. difficulté d'obtenir une aide publique.....  .....  .....  .....
- g. difficulté de trouver un partenaire de coopération .....  .....  .....  .....
- h. trop de concurrence .....  .....  .....  .....
- i. incertitude quant à l'intérêt des clients pour un produit ou service nouveau ou sensiblement amélioré.....  .....  .....  .....
- j. surcharge engendrée par l'application de la réglementation/législation .....  .....  .....  .....
- k. incertitude engendrée par la réglementation/législation.....  .....  .....  .....
- l. manque de cohérence dans la réglementation/législation dans l'UE .....  .....  .....  .....
- m. autre, à savoir :.....  .....  .....  .....

## Partie 8 – Nouvelle méthode organisationnelle

### définition

Quand votre entreprise utilise de nouvelles méthodes (jamais utilisées auparavant dans votre entreprise) pour l'organisation des pratiques d'entreprise, du lieu de travail ou des relations extérieures, il s'agit d'**innovations organisationnelles**

- ces nouvelles méthodes organisationnelles doivent résulter de décisions stratégiques prises par le management
- pour des exemples concrets d'innovations organisationnelles :  
[www.belspo.be/inno\\_info/fr](http://www.belspo.be/inno_info/fr)

### 19. Quelles nouvelles méthodes organisationnelles votre entreprise a-t-elle instaurées dans la période 2014-2016 ?

plusieurs options sont possibles

- a. nouvelles pratiques d'entreprise pour l'organisation des procédures, *p. ex.* la gestion de la qualité, la politique de sécurité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement (supply chain management), le soutien en front-office ou en back-office, etc. ....
- b. nouvelles méthodes pour l'organisation des responsabilités et des compétences décisionnelles, *p. ex.* un nouveau système de responsabilité des travailleurs, décentralisations, fusions ou séparations de départements, etc. ....
- c. nouvelles méthodes pour l'organisation des relations extérieures, *p. ex.* mise en place pour la première fois d'une alliance, d'une collaboration, d'une externalisation ou sous-traitance, etc. ....
- d. fusions et/ou acquisitions .....
- e. une **nouvelle** méthode organisationnelle, autre que ci-dessus, à savoir : .....
- f. aucune des réponses ci-dessus .....

## Partie 9 – Nouveau concept ou nouvelle stratégie de marketing

### définition

Quand votre entreprise utilise de nouveaux concepts ou de nouvelles stratégies de marketing qui sont nettement différents des méthodes de marketing ordinaires de votre entreprise et qui n'ont encore jamais été utilisés par votre entreprise, il s'agit d'**innovations de marketing**

- pour des exemples d'innovations de marketing :  
[www.belspo.be/stat/inno\\_info/fr](http://www.belspo.be/stat/inno_info/fr)

### 20. Quel nouveau concept ou quelle nouvelle stratégie de marketing votre entreprise a-t-elle instauré dans la période 2014-2016 ?

plusieurs options sont possibles

- a. changements sensibles de l'esthétique ou de l'emballage des produits ou services .....
- b. nouvelle technique de promotion des produits ou services, *p. ex.* utilisation pour la première fois du placement de produit, des réseaux sociaux, etc. ....
- c. nouveaux circuits de distribution, *p. ex.* utilisation pour la première fois d'un système de franchise, pop-up stores, etc. ....
- d. nouvelle méthode de tarification des produits ou services .....
- e. changements réguliers (saisonniers) dans les méthodes de marketing, *p. ex.* merchandising lié à des événements spécifiques (*p. ex.* festivals, Euro-2016, etc.) .....
- f. un **nouveau** concept ou une nouvelle stratégie de marketing, autre que ci-dessus, à savoir : .....
- g. aucune des réponses ci-dessus .....



## 24. Quel était le nombre moyen de membres du personnel dans votre entreprise ?

### remarque

- Donnez le nombre total de travailleurs (en **personnes physiques**, pas d'équivalents temps plein) pour lesquelles votre entreprise a introduit une déclaration Dimona ou qui sont inscrites au registre général du personnel
- Voir code 100 (modèle abrégé) et codes 1001 et 1002 (modèle complet) des comptes annuels
- Si la moyenne annuelle n'est pas disponible, renseignez le nombre de travailleurs à la fin de chaque année.

 corrections éventuelles

- a. nombre de travailleurs en 2014 .....  personnes
- b. nombre de travailleurs en 2016 .....  personnes

 personnes

## 25. Votre entreprise faisait-elle partie d'un groupe en 2016 ?

### définition

- Un groupe est composé d'au moins deux entités qui ont chacune leur propre personnalité juridique, mais qui sont sous le contrôle d'une même société (la tête de groupe).
- La tête de groupe n'est pas contrôlée par une autre entité juridique, ni directement, ni indirectement.
- Les filiales sont directement ou indirectement contrôlées par la tête de groupe.

### remarque

- Si des données concernant votre structure de groupe étaient disponibles à la Banque nationale de Belgique ou dans les enquêtes précédentes, celles-ci ont été pré-complétées. Si ces données sont incorrectes, vous pouvez les modifier.

 corrections  
éventuelles

- a. non .....  ► passez à la **partie 12**
- b. oui .....

### 25.1. Quelle était la position de votre entreprise dans le groupe en 2016 ?

 cochez une seule case

- a. tête de groupe .....  ► passez à la **partie 12**
- b. filiale
- i. détenue à 50% ou moins par la tête de groupe .....
- ii. détenue à plus de 50% par la tête de groupe .....
- c. autre structure (p. ex. actionnaire ou propriétaire commun),  
veuillez spécifier .....



### 25.2. Dans quel pays était située la tête de groupe en 2016 ?

 cochez une seule case

- a. en Belgique .....
- b. à l'étranger (merci de spécifier le pays) .....

votre référence :

## Partie 12 – Personne de contact en cas de questions

### Coordonnées de la personne qui a rempli le questionnaire

La personne de contact est la même que la personne ci-dessus (voir Partie 1).

Mme / M.

prénom

nom

fonction

téléphone

e-mail

## Partie 13 – Commentaires et suggestions

### Commentaires sur vos réponses ou suggestions d'amélioration du questionnaire

Pour des questions ou des informations en rapport avec ce questionnaire, vous pouvez contacter Anneleen Bruylant, [anneleen.bruylant@belspo.be](mailto:anneleen.bruylant@belspo.be) ou 02/238.35.29

### Merci d'avoir rempli le questionnaire

Vous pouvez renvoyer le questionnaire **gratuitement** au moyen de l'enveloppe ci-jointe ou bien le compléter en ligne, sur notre site web sécurisé : <https://www.belspo.be/stat/cis2017/loginfr.asp>

Belspo, Avenue Louise 231, 1050 Bruxelles

Pour des informations générales sur nos activités, missions, statistiques de R&D, projets, historique, etc veuillez consulter le site web de la Politique scientifique: <http://www.belspo.be>

Pour des informations sur la dispense partielle de précompte professionnel pour le personnel de R&D via la politique scientifique fédérale (Belspo) :

[http://www.belspo.be/belspo/fisc/index\\_fr.stm](http://www.belspo.be/belspo/fisc/index_fr.stm)

Pour des données sur la science, la technologie et l'innovation au niveau régional, national et européen :

<http://www.innovationdata.be>